

Formation AIPR OPERATEUR 1/2

OBJECTIFS

A l'issue de cette information, les stagiaires seront capables :

- **D'identifier les risques, en temps réel lors des interventions à proximité des réseaux**
- **De mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement**
- **d'obtenir sa certification AIPR opérateur obligatoire**

PUBLIC CIBLE

- Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés)
- Toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux (nécessités par des raisons de sécurité, par la continuité d'un service public, etc.)
- L'AIPR opérateur est obligatoire depuis le 01/01/18 (voir dans l'arrêté de référence les délais et personnes concernées)
- Recyclage formation AIPR opérateur tous les 5 ans

PRÉ-REQUIS

- Être opérateur sur chantier
- Parler et écrire le français
(NB : les traducteurs ne sont plus admis depuis le 1er janvier 2020)

PROGRAMME

- **Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur**
- **Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens**
- **Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens**
 - Selon les caractéristiques des énergies
 - Liés aux atteintes aux réseaux existants
- **Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)**
- **Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité**
 - Le respect de l'environnement
 - Le respect des marquages-piquetages
 - Le respect des signes avertisseurs et indicateurs
 - Le respect des moyens de repérage
 - Le respect du terrain
- **Identification des situations dangereuses ou inattendues**
- **Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée**
- **Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants**
- **Recommandations en cas d'incident ou d'accident**
- **Règle des « quatre A »**

MODULE PRATIQUE :

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail par rapport à des situations exposées situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux



TARIFS

À partir de **700 € HT en INTRA**
10 participants maximum
180 € HT en INTER-entreprise



DURÉE

7 h



LIEU

Dans vos locaux ou en inter entreprise

FORMATEUR

Yannick MEUNIER



PROFIL
LINKED IN :



Contact : 06 99 39 78 24

TAUX DE RÉUSSITE :
SUR

in **100 %**



Formation AIPR OPERATEUR 2/2

Modalités de suivi et d'évaluation

- QCM sur site du Ministère de l'environnement

ACCESSIBILITÉ

Sensibilisés à l'importance de faciliter l'accès à la formation pour les salarié.es en situation de handicap, nous sommes à votre écoute pour étudier les modalités spécifiques nécessaires pour l'un ou plusieurs de vos salarié.es. Notre référente en la matière, Nathalie Boisson, est disponible pour évoquer le sujet dès le début de votre projet.

Contactez-nous !

06.99.39.78.24